

Solidarité : aide au tiers monde : un souffle nouveau

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - (1980)

Heft 564

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1022570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Parlementaire et minoritaire

Les retombées politiques de la retraite de la députée communiste vaudoise A. C. Ménétrely (DP 563) ont quelque peu rejeté dans l'ombre les circonstances de sa démission du Grand Conseil vaudois. L'événement est pourtant à coup sûr exceptionnel dans les annales officielles à cet échelon. Le diagnostic posé par la démissionnaire sur l'activité du Législatif vaudois mérite d'être connu et discuté. Voici donc la lettre envoyée par A. C. Ménétrely annonçant son départ à ses pairs.

Par cette lettre, je vous prie de bien vouloir prendre acte de ma démission du Grand Conseil, et de procéder à mon remplacement.

Les raisons qui me poussent à renoncer à ce mandat sont diverses, et toutes n'intéressent pas cette assemblée, notamment les divergences de vues qui actuellement m'opposent à mon parti.

Après presque quinze ans passés dans ce Grand Conseil, j'éprouve un besoin important de renouvellement, et j'estime que le renouvellement lui est également nécessaire. Trop souvent, les jeux sont faits d'avance, et les énergies se gaspillent. Loin d'entraîner votre adhésion, le travail inlassable de la gauche — dont je continue à croire qu'il était et qu'il reste important — ne parvient tout au plus qu'à créer le malaise. Et même, s'exprimant dans le cadre de cette noble institution de la démocratie bourgeoise qu'est le Grand Conseil, notre contestation contribue souvent davantage à donner bonne conscience à la droite qu'à l'inquiéter.

Le plus grave — et c'est surtout ce qui motive ma décision — c'est que pendant ce temps, les citoyens de ce canton se sentent de moins en moins concernés par ce qui se passe ici, s'en méfient, ou l'ignorent. Je ne les tiens pas pour responsables de cette ignorance. Notre base démocratique s'effrite, et je crains que bientôt nos beaux discours ne s'adressent plus qu'à nous-mêmes. Le décalage entre ce

qui se dit du côté de la majorité et les aspirations populaires me paraît considérable. Il est arrivé souvent que des groupes, des associations ou des comités aient demandés à être entendus. Mais la majorité de cette assemblée a généralement considéré qu'elle pouvait se passer de les recevoir. Son refus de savoir, de se renseigner, d'écouter, est un des aspects les plus affligeants de ce travail parlementaire. N'est-ce pas apparu à l'évidence lors de l'examen de la gestion? Aucune curiosité, aucun débat, rien! La lassitude ou la confiance aveugle... Et lorsqu'une idée de la gauche fait son chemin, imposée par une nécessité sociale dont vous ne pouvez nier l'évidence, comme c'est le cas pour l'égalité entre hommes et femmes, il existe toujours des moyens subtils pour la récupérer, par opportunisme politique, en la vidant de tout contenu.

Ma démission n'est donc pas la marque d'un découragement, ni d'une intention de renoncer à toute activité politique. Au contraire. Si je tiens pour nécessaire, pour un temps, de renoncer aux discours parlementaires, c'est pour rejoindre ceux qui, hors de ce Grand Conseil, se battent pour l'amélioration de leurs conditions de vie, pour plus de justice et de liberté. Je souhaite avoir plus de temps, de disponibilité et d'énergie à consacrer à cette lutte essentielle.

En m'excusant d'avoir, par cette dernière homélie, quelque peu troublé vos habitudes, je vous présente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

SOLIDARITÉ

Aide au tiers monde: un souffle nouveau

Un programme de 1,65 milliard pour les trois prochaines années adopté par le Conseil national avec seulement trois oppositions: l'idée que la Suisse doit accroître son aide publique au développement (0,21% du PNB en 1979, 0,31% en 1983 si le programme ne fait pas les frais, comme c'est déjà

décidé pour 1981, des mesures d'économies) semble, malgré les ambiguïtés, faire son chemin. Jusqu'à la Société pour le développement de l'économie suisse (Sdcs), officine du grand patronat helvétique, qui en décrit la nécessité dans un journal distribué à tous les ménages! Etonnant consensus, qui recouvre aussi bien ceux qui redoutent le mauvais effet sur la scène internationale d'un effort par trop éloigné de l'objectif de 0,7% du PNB déjà atteint par la Norvège, la Suède et les Pays-Bas, et pour qui l'aide publique se suffit à elle-même (on prépare la voie de nos exportations), que ceux pour qui l'aide publique n'est qu'un volet d'une politique globale qui doit comprendre la transformation de nos rapports commerciaux avec le tiers monde.

DÉCENTRALISATION, DÉMOCRATIE

Unanimité factice, manifestation de l'écart qui peut exister entre la conscience des élites et celle de la population sur certains problèmes (souvenez-vous de l'initiative Schwarzenbach!)? Dans le courrier des lecteurs des quotidiens s'exprime la méfiance envers une aide gérée par une bureaucratie et qui, loin de servir à la satisfaction de vrais besoins, irait enrichir des dictateurs et accroître des budgets d'armement. Il n'y a pas que de l'égoïsme hypocrite derrière ses réactions, mais aussi le souci d'une efficacité réelle de l'aide.

Une initiative populaire qui a abouti dans le canton de Genève propose d'autres voies, susceptibles de donner un nouveau souffle au débat provisoirement clos lors du rejet en 1976 d'un prêt de 200 millions à l'association internationale de développement, l'IDA: c'est l'initiative 0,7 pour la création d'un fonds cantonal d'aide au développement.¹

Elle part d'une réalité: en Suisse, la coopération au développement n'est pas seulement le fait de la Confédération mais aussi — pour des montants modestes — de la plupart des cantons (1,821 million en 1979) et de dizaines de communes (2,286 millions en 1979). Autre réalité: les finances fédérales se portent mal, et le montant qu'il faudrait

plus que tripler pour atteindre 0,7% du PNB représente déjà 2,5% du budget de la Confédération.

Dès lors, l'initiative 0,7 propose que le canton de Genève comble chaque année, par rapport au revenu cantonal, la différence entre le taux de l'aide fédérale et l'objectif de 0,7%, déduction faite de l'aide des communes genevoises.

Du même coup se trouve élargie la prise en charge de la solidarité avec le tiers monde et raccourci l'écart entre le contribuable et l'utilisation des fonds. Foin d'intermédiaires; d'ores et déjà l'aide genevoise, celle du canton comme celle des communes, s'effectue sous forme de coopération technique à taille humaine: une école, un puits, un camion... Dans les communes, chaque projet est passé au crible d'une commission du législatif. C'est aussi l'occasion d'une prise de conscience: la ville de Meyrin, parallèlement à cet effort, a orga-

nisé en 1977 une semaine d'information tiers monde qui sera renouvelée en 1981.

Décentralisatrice, l'initiative 0,7 parie sur la démocratie: non seulement parce qu'elle devra être approuvée par le peuple mais parce qu'elle transfère du Conseil d'Etat au Grand Conseil la décision sur les projets retenus, avec possibilité de référendum (sur le choix fait, le montant dégagé restant de toute façon affecté à l'aide au développement). C'est la garantie d'une plus grande transparence de l'aide et d'un débat public sur les formes qu'elle doit prendre.

Verra-t-on dans les mois à venir des initiatives similaires lancées dans les autres cantons qui en 1976 s'étaient montrés favorables à l'IDA: Neuchâtel, Bâle-Ville et le Tessin?

¹Le Comité d'initiative édite un bulletin mensuel; adresse utile: case 44, 1211 Genève 25.

GRANDES LIGNES

La Suisse des clichés

La Chancellerie fédérale met gratuitement à la disposition des citoyens une édition illustrée des «Grandes lignes de la politique gouvernementale» soumises en janvier à l'Assemblée fédérale et qui ont fait l'objet d'un débat approfondi durant la session de mars.

Cette brochure semble plus agréable à consulter que les précédents rapports même si la prose officielle n'a rien à voir avec des textes publicitaires concoctés par une maison spécialisée. Rien de luxueux mais une présentation claire pour ce quatrième rapport (le premier a été présenté pour la législature 1968-1971).

Sous une photo de dirigeantes des mouvements de consommatrices: «Ces femmes qui remettent à la Chancellerie fédérale des listes de signatures à l'appui d'une initiative populaire demandent à la

Confédération de prendre des mesures aux fins de sauvegarder les intérêts des consommateurs.»

Un policier à la recherche d'indices: «L'arrestation à Zurich du présumé terroriste allemand Rolf Clemens Wagner, qui venait d'attaquer une banque à main armée, tuant dans sa fuite une passante, est la preuve que notre pays n'est pas épargné par l'actuelle vague de terrorisme international.»

Plus loin une batterie de caisses d'un hypermarché: «Dans une économie de marché moderne, le consommateur est parfois dérouté par le gigantesque éventail des produits qui lui sont proposés. Il est donc nécessaire de créer une base constitutionnelle permettant à la Confédération d'aider le consommateur à faire son choix.»

Des étrangers embarquant dans un train: «Les étrangers habitant la Suisse ne doivent pas être seulement considérés comme des travailleurs précieux pour notre économie. Nous nous devons également de leur donner la possibilité de s'intégrer dans notre communauté nationale.»

Toute une Suisse en raccourci!

La bombe ou l'emploi

Manifestation mortuaire samedi dernier à Winterthour: un millier de personnes vont déposer en cortège un cercueil tendu de noir au siège de la société Sulzer. Les manifestants répondent ainsi à l'appel de la communauté de travail contre les exportations atomiques et protestent contre la livraison d'une usine d'eau lourde (500 millions de francs suisses) par Sulzer à l'Argentine, avec la bénédiction de l'Office fédéral de l'énergie. Sulzer ne bronchera pas; sa position est claire: l'eau lourde sert simplement à refroidir les centrales nucléaires fonctionnant à base d'uranium enrichi et l'installation en question ne saurait favoriser la fabrication de la bombe A. Soutien réconfortant pour la direction de Sulzer: les syndicalistes FTMH de Winterthour, préoccupés par le maintien de l'emploi et faisant valoir que seuls des produits techniquement très développés permettront à l'industrie suisse des machines de garantir l'emploi à long terme. C'est loin, l'Argentine.

Le nucléaire, oui, mais ailleurs

En juillet dernier, la Cedra, société coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs, chargeait la Société suisse de marketing de sonder les Suisses à propos du stockage des déchets dans notre pays. Question: «Etes-vous pour ou contre le fait qu'on procède dans certaines régions à des forages d'essai qui doivent indiquer aux spécialistes si le stockage de déchets radioactifs est techniquement possible dans ces endroits?» Réponses: 61,6% de «oui», 37% de «non» et 1,4% sans opinion. Question encore: «Etes-vous d'accord que le forage d'essai ait lieu dans votre commune?» Réponses: 43,1% de «oui», 55,9% de «non» et 1% sans opinion. La solidarité confédérale n'est pas un vain mot: un tiers des «oui» de principe signifient «oui mais pas chez moi».